



COMMUNE DE ROCLINCOURT

Conseil municipal du jeudi 4 mai 2017

Présents : Marie-Françoise Montel, Thierry Moulin, Jean-Pierre Ledez, Laëtitia Neveu, Olivier Pau, Jean-Marc Souldadié, Didier Weber, Delphine Cerf, Xavier Lemaire, Sophie Eickmayer (arrivée à 18h50), Élodie Dancoisne (arrivée à 18h53).

Absents excusés : Hervé Lemort, Annick Dupuis, François Klepper, Alain Pluquet.

Délégations : Hervé Lemort à Xavier Lemaire, Annick Dupuis à Jean-Pierre Ledez, François Klepper à Jean-Marc Souldadié, Alain Pluquet à Olivier Pau.

Le Conseil Municipal débute à 18h35.

Compte rendu

1. Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 7 avril

Lecture est faite du compte rendu de la réunion du 7 avril. Aucune remarque n'est émise.

Son approbation est soumise au conseil.

Vote : adopté à l'unanimité

2. Proposition d'emprunts auprès de la Caisse des dépôts pour 150 000€ taux fixe et 640 000€ livret A + 1%

Réalisation d'un contrat de Prêt PSPL (Prêt Secteur Public Local) d'un montant total de 790 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement des travaux du groupe scolaire Jacques Yves Cousteau.

Rappel : le CM a déjà voté un accord de prêt de 208 000 euros à taux 0%.

Jean-Pierre Ledez indique que compte tenu des règles administratives encadrant les prêts à la Caisse des dépôts, 10 000€ ont été soustraits à la demande de 800 000€ initialement formulée par notre commune (640 000€ + 150 000€ = 790 000€).

Vote relatif à l'accord d'un contrat de prêt composé de 2 lignes du prêt pour un montant de 790 000 € et dont les caractéristiques sont les suivantes :

Une ligne de prêt à taux fixe :

Montant	150 000 €
Durée d'amortissement	25 ans
Durée du préfinancement	3 mois
Périodicité des échéances	Trimestrielle

Index	Taux fixe
Taux d'intérêt	1.79 %
Profil d'amortissement	Amortissement déduits (intérêts différés)
Typologie Gissler	1A
Pénalité de dédit	1% + indemnité de rupture du taux fixe
Indemnité de remboursement anticipé	Indemnité de rupture du taux fixe
Commission d'instruction	€

Une ligne de prêt sur Livret A :

Montant	640 000 €
Durée d'amortissement	40 ans
Durée de la phase du préfinancement	3 mois
Périodicité des échéances	Annuelle
Index	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel	Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat +1%
Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du LA
Amortissement	Prioritaires (échéance déduite)
Progressivité des échéances	0%
Révisabilité	Simple révisable
Typologie Gissler	1A
Commission d'instruction	380 €

Vote : adopté à l'unanimité

3. Délibération sur le montant alloué par le Conseil départemental pour les travaux de rénovation du groupe scolaire

Acceptation de la subvention départementale au titre du FARDA Aménagement pour les travaux de rénovation du bâtiment scolaire Jacques Yves Cousteau

Vote : adopté à l'unanimité

4. Proposition de création de postes : 1 adjoint administratif principal 1ère classe et un adjoint technique principal 2ème classe – modification du tableau des effectifs

Madame le Maire expose au Conseil municipal qu'il serait souhaitable (pour permettre aux agents d'obtenir un avancement de grade) de procéder à la création de 2 postes :

- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe d'une durée hebdomadaire de 35h ;
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe.

Vote : adopté à l'unanimité

5. Proposition de mise à jour du tableau des effectifs et du régime indemnitaire

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu d'ajouter au tableau des effectifs le grade d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe, le grade d'adjoint administratif territorial de 1ère classe ainsi que le détail des indemnités susceptibles d'être octroyées.

Vote : adopté à l'unanimité.

6. Élection d'un nouveau délégué pour le SIVU École de musique de l'Artois

Annick Dupuis, déléguée titulaire au SIVU Ecole de Musique a démissionné. Il est nécessaire d'élire un nouveau membre titulaire étant donné qu'il faut élire 2 membres titulaires et 2 membres suppléants.

Sophie Eickmayer et Delphine Cerf font part au Conseil de leur souhait de maintenir leur suppléance sans pour autant vouloir devenir déléguée titulaire.

Après discussion, Jean-Pierre LEDEZ accepte d'être le nouveau délégué titulaire du SIVU. Les deux délégués titulaires sont donc Madame Marie-Françoise MONTEL et Monsieur Jean-Pierre LEDEZ.

Vote : POUR à l'unanimité des membres présents et représentés

7. Questions diverses

1. Réunion de travail – résidence Les Coquelicots

Une réunion avec les nouveaux habitants des Coquelicots s'est tenue hier, mercredi 3 mai 2017, avec M. Bigotte. Les travaux de voirie de la résidence sont prévus du 1er juillet au 1er août 2017 : l'accès en voiture sera impossible et les voitures des habitants devront être garées ailleurs. Le SMAV sera prévenu pour garantir le ramassage des déchets au sein du lotissement.

Thierry Moulin fait un point sur l'éclairage public des Coquelicots en précisant qu'il entreprend les démarches nécessaires auprès de M. Crappart afin qu'on puisse obtenir un éclairage à LED avec détecteur de mouvements. En effet, ce dernier avait déjà commandé le matériel pour l'éclairage public de la résidence sans même en référer à la commune alors que T Moulin lui avait demandé de le prévenir quand il passerait commande. Affaire à suivre.

2. Achat d'un ensemble de talkie-walkie (T Moulin)

Dans le but d'offrir une meilleure sécurisation de nos événements communaux et notamment de la brocante, Thierry Moulin a négocié l'achat de 5 paires de talkie-walkie de marque Motorola pour un montant d'environ 600€ TTC.

Le Conseil municipal approuve cet achat en acceptant de le mettre entièrement à la charge de la commune.

3. Travaux relatifs au groupe scolaire et agenda de travail de la Commission d'Appel d'Offres

Les demandes de travaux pour la rénovation du groupe scolaire ont été publiées. La date limite de réception des offres est fixée au 22 mai 2017. L'ouverture des enveloppes aura lieu à 14h pour vérifier que tous les dossiers sont bien complets. L'analyse des offres par la CAO est fixée au 7 juin 2017 à 18h. L'envoi des réponses aura lieu le 8 juin puis validation par le Conseil municipal le 12 juin à 18h30.

4. Accueil de deux familles de réfugiés à Roclincourt : article de presse paru le 14 avril 2017 dans La Voix du Nord édition papier

Lien de l'article : <http://www.lavoixdunord.fr/147425/article/2017-04-13/cinquante-places-d-hebergement-pour-des-refugies-creees-d-ici-la-fin-mai>.

L'Association AUDASSE recherchant des communes d'accueil pour répondre à l'appel à projets de l'Etat, Marie-Françoise Montel a spontanément proposé la commune de Roclincourt.

Six villes de la communauté urbaine d'Arras (CUA), dont Roclincourt, ont donc accepté d'accueillir des familles qui viennent d'obtenir le droit d'asile.

Un tour de table a lieu pour recueillir les avis de chacun. Tous les membres du Conseil s'accordent à dire qu'ils auraient préféré être tenus informés au préalable de la décision de Madame le Maire. Quant au sujet de fond, les avis divergent quelque peu mais une majorité relative favorable se dessine.

Des doutes apparaissent quant à la disponibilité des logements au sein du parc locatif de Roclincourt.

5. Recrutement de 1 ou 2 services civiques

Marie-Françoise Montel annonce qu'elle aimerait recruter 1 ou 2 services civiques à Roclincourt dans la perspective de renforcer les actions intergénérationnelles et de participer au développement des projets en faveur de l'environnement (formations à l'utilisation des outils numériques, écriture d'un agenda 21, etc.).

Le Conseil municipal semble être globalement favorable et met l'accent sur le choix des projets à proposer aux services civiques ainsi que sur la phase de recrutement de ces personnes.

6. Chemins ruraux

Thierry Moulin fait un point sur l'avancée des projets liés à la réfection des chemins ruraux : chemin de Farbus et chemin des Diligences.

Dans la perspective de la réunion qui doit se tenir le lendemain avec les agriculteurs, vendredi 5 mai 2017, Thierry Moulin fait part au Conseil de l'opportunité qui s'offre à la commune d'effectuer la réfection du chemin de Farbus, notamment au regard des nombreuses subventions disponibles, de la participation de Tereos et des agriculteurs ainsi que du fonds FARDA qui pourrait se débloquer in extremis.

Certains membres du Conseil rappellent qu'un vote en Conseil municipal a acté sa volonté de procéder en priorité aux travaux du chemin des Diligences.

Un débat a lieu sans qu'une position définitive soit adoptée.

7. Travaux du stade par la CUA

Thierry Moulin annonce que des travaux auront lieu au parking du cimetière/stade du 17 au 24 mai 2017 et seront réalisés par la CUA dans le cadre de ses nouvelles compétences en matière de voirie.

Le coût de ces travaux s'élève à 54 000€ qui sont directement imputés sur l'enveloppe voirie dont bénéficie Roclincourt (42 000€ par an).

Ces travaux permettront de poser un nouveau revêtement sur le parking aujourd'hui très endommagé.

Certains membres du Conseil font part de leur mécontentement voire même de leur désaccord quant à l'utilisation de cette enveloppe. Des critiques sont formulées à l'égard de la décision prise de réaliser en priorité les travaux de ce parking sans passer par le vote d'une délibération en Conseil municipal.

8. Réunion d'équipe à prévoir

Il est convenu d'organiser une réunion d'équipe prochainement afin que tout le monde puisse discuter plus largement des sujets évoqués pendant les questions diverses.

Le Conseil se termine à 20h30.